

Trente-troisième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 13 février 2019, à 17 h.

### **PRÉSENCES**

SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
DANVILLE	M. Michel Plourde
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos

---

### **2019-02-0201** **ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;  
EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE l'ordre du jour soit et est accepté en ajoutant au point varia – Fonds catalyse Estrie.

Adoptée.

### **2019-02-0202** **PROCÈS-VERBAL DU 16 JANVIER 2019**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 16 janvier 2019, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy  
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 16 janvier 2019 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

### **ÉTAT DES FONDS FLI/FLS**

Ce point est reporté.

### **TABLEAU DES PROJETS**

Ce point est reporté.

### **ATTRACTIVITÉ MAIN-D'ŒUVRE MANUFACTURIER 4.0**

Ce point est reporté.

### **RAPPORT MISSION SALON POLLUTEC, LYON France**

Ce point est reporté.

### **VARIA**

### **2019-02-0203** **FONDS CATALYSE ESTRIE**

CONSIDÉRANT la demande de Sherbrooke Innopole visant la création du fonds régional en capital de risque Catalyse en Estrie d'une valeur de 10 millions de dollars dans laquelle chacune des MRC serait partenaire à hauteur d'un minimum de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT qu'un tel fonds vise à favoriser l'accès à du capital de risque aux entreprises technologiques et innovantes, et ce, à des stades de démarrage et de pré-commercialisation sur l'ensemble du territoire de l'Estrie;

CONSIDÉRANT qu'il s'agirait d'un outil supplémentaire visant l'attractivité régionale pour la croissance économique, la rétention des jeunes entrepreneurs et la création de richesses dans notre milieu;

CONSIDÉRANT qu'un constat majeur freinant le développement économique de notre région est la sous-capitalisation des entreprises estriennes et qu'un tel outil serait une réponse adéquate à une telle problématique;

CONSIDÉRANT les pouvoirs habilitants d'une MRC en la constitution ou la contribution à un tel fonds à l'article 125 de la *Loi sur les compétences municipales* C-47.1;

CONSIDÉRANT que les modalités de gestion d'un tel fonds régional demeurent à définir;

#### EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE la MRC des Sources donne son appui moral à la démarche de mise en place du fonds régional en capital de risque Catalyse;

QUE son directeur général et secrétaire-trésorier soit mandaté pour évaluer et définir en partenariat avec les autres MRC et la Ville de Sherbrooke les modalités de gestion du Fonds pour une recommandation d'investissement au conseil de la MRC des Sources.

Appuyé à l'unanimité.

#### **2019-02-0204**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller M. Jean Roy propose la levée de la séance à 17 h 20.

Adoptée à l'unanimité.

---

Hugues Grimard  
Préfet

---

Frédéric Marcotte  
Directeur général et secrétaire-trésorier